



Marennes-Hiers-Brouage

VILLE DE MARENNES-HIERS-BROUAGE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 25 février 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 30
Date de la convocation : 11 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février à dix-neuf heures, le conseil municipal de Marennes-Hiers-Brouage s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Marennes-Hiers-Brouage, sous la présidence de Madame Claude BALLOTEAU, Maire de Marennes-Hiers-Brouage.

Présents : Claude BALLOTEAU, Jean-Marie PETIT, Frédérique LIÈVRE, Philippe LUTZ, Alain BOMPARD, Jean-Pierre FROC, Mariane LUQUÉ, Françoise LUCAS, Liliane BARRÉ, Martine COUSIN, Catherine BERGEON, Florence WINKLER, Régis JOUSSON, Sophie LESORT-PAJOT, André GUILLEMIN, Clotilde DEGORÇAS, Marie-Bernard BOURIT, Patricia DESCAMPS, Thierry GÉRARDEAU, Claude QUILLET, Richard GUÉRIT, Norbert PROTEAU, Michel BROCHET.

Absents ayant donné pouvoir : Philippe MOINET (pouvoir à Claude BALLOTEAU), Michele PIVETEAU (pouvoir à Frédérique LIÈVRE), James SLEGR (pouvoir à Alain BOMPARD), Philippe GENDRE (pouvoir à Mariane LUQUÉ), Maryse THOMAS (pouvoir à Catherine BERGEON), Pascale FOUCHÉ (pouvoir à Thierry GÉRARDEAU), Stéphanie MOUMON (pouvoir à Michel BROCHET)

Absents : Martine FARRAS, Stéphane DUC, Corine GABORIAUD

DELIBERATION N°2025 02 06

Budget principal commune de Marennes Hiers Brouage – Budget primitif 2025

Rapporteur : Madame la Maire

Madame la Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 de la commune de Marennes-Hiers-Brouage joint en annexe et s'équilibrant en fonctionnement et en investissement comme suit :

Section de fonctionnement	8 096 416,00 €
Section d'investissement	5 647 633,77 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ DEPENSES

Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 153 550,00 €
--	----------------

Chapitre 012 - Charges de personnel	4 040 000,00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	366,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	998 500,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	100 000,00 €
Chapitre 67 - Charges spécifiques	7 000,00 €
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	42 000,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	755 000,00 €
Ligne 023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €

B/ RECETTES

Ligne 002 - Excédent antérieur reporté	0,00 €
Chapitre 013 – Atténuations de charges	22 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	365 500,00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes.	5 211 403,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	1 907 300,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	260 000,00 €
Chapitre 77 – Produits spécifiques	1 000,00 €
Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	29 213,00 €
Chapitre 042 - Opération de transfert entre sections	300 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ DEPENSES

a) Opérations financières

001 – Déficit d'investissement reporté	25 013,60 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	65 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	188 830,00 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	200 000,00 €

b) Dépenses d'équipement

b-1) dépenses d'équipement non individualisées

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	36 576,00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	69 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	125 000,00 €

b-2) opérations

Opération n° 101 - Equipement scolaire	118 224,98 €
Opération n° 102 - Equipement sportif	262 156,48 €
Opération n° 103 - Bâtiments communaux	249 485,62 €
Opération n° 106 – Marennes-plage	67 520,00 €
Opération n° 109 - Voirie communale	1 177 390,68 €
Opération n° 110 - Eclairage public	0,00 €
Opération n° 11 - Médiathèque	39 157,08 €
Opération n° 12 - Salle de cinéma et de spectacles	67 064,00 €
Opération n° 14 - Ateliers municipaux	274 253,21 €
Opération n° 20 - Petit Port des Seynes	0,00 €
Opération n° 32 – Opération urbaine rue Foch	0,00 €
Opération n° 34 – MIS	50 000,00 €
Opération n° 35 – Marché	115 423,60 €
Opération n° 36 – Eglise St PIERRE	4 000,00 €
Opération n°37 – Centre d'animation et de loisirs	31 758,80 €
Opération n°38 – Tribunal	105 248,44 €
Opération n° 41 –Toilettes publiques	0,00 €
Opération n° 42 –Aménagement rue Le Terme	0,00 €

Opération n° 45 – Librairie rue le Terme	29 068,68 €
Opération n° 46 – Aménagement rue Etchebarne	300 450,32 €
Opération n° 47 – Ilôt Fradin	717 238,94 €
Opération n°49 – Bâtiment COOP	213 061,85 €
Opération n°50 – Logements d’urgence rue Dubois Meynardie	95 131,63 €
Opération n°5111 – Micro folies	376 403,05 €
Opération n°5211 – Zone 30	2 594,41 €
Opération n°5311 – Signalétique	37 506,48 €
Opération n°5511 – Attractivité du territoire	0,00 €
Opération n°5611 – Vidéo protection	62 743,74 €
Opération n°5811 – 28 rue Le Terme	4 303,20 €
Opération n°5911 – Cimetière	47 000,00 €
Opération n°6011 – Mobilier urbain	6 800,00 €
Opération n°6211 – Démocratie participative	0,00 €
Opération n°6311 – Aménagements giratoires	2 983,58 €
Opération n°6511 – Maison de santé pluriprofessionnelle	148 725,40 €
Opération n°6611 – Parkings à vélos	0,00 €
Opération n°6711 – Police municipale	3 000,00 €
Opération n°6811 – Gendarmerie	29 520,00 €

B/ RECETTES

a) Opérations financières

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	660 882,30 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	2 927 064,55 €
Chapitre 024 – Produits des cessions immobilières	450 000,00 €
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	755 000,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	200 000,00 €
Ligne 021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €

b) Recettes d’équipement

Opération n° 101 - Equipement scolaire	1 776,00 €
Opération n° 102 - Equipement sportif	0,00 €
Opération n° 109 – Voirie communale	0,00 €
Opération n° 110 – Eclairage public	17 215,00 €
Opération n°12 – Salle de cinéma et de spectacles	46 548,00 €
Opération n°20 – Petit port des Seynes	38 507,00 €
Opération n°21 - PVR Fief du Petit Seize-Un et Fief du Grand Seize-Un	143 000,00 €
Opération n° 32 – Opération urbaine rue Foch	0,00 €
Opération n°47 – Ilôt Fradin	92 146,00 €
Opération n°49 – Bâtiment COOP	21 225,92 €
Opération n°50 – Logements d’urgence rue Dubois Meynardie	83 262,00 €
Opération n°5111 – Micro Folies	30 400,00 €
Opération n°5211 – Zone 30	0,00 €
Opération n°5511 – Attractivité du territoire	0,00 €
Opération n°5611 – Vidéo protection	25 607,00 €
Opération n°6311 – Aménagements giratoires	0,00 €
Opération n°6511 – Maison de santé pluriprofessionnelle	155 000,00 €

Vu le débat d’orientation budgétaire du 17 décembre 2024 ;

Vu le projet de budget primitif pour la commune de Marennes-Hiers-Brouage en annexe ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

*** d’adopter le budget primitif 2025 de la commune présenté ci-avant comme suit :**

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

* d'autoriser Madame la maire, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ

Votants : 30

Pour : 26

Contre : 4 (Richard GUÉRIT – Norbert PROTEAU – Michel BROCHET – Stéphanie MOUMON)

Extrait certifié conforme
Claude BALLOTEAU
Maire de Marennes-Hiers-Brouage



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'état et sa publication. Le recours peut également être déposé via l'application internet Télérecours citoyen : www.telerecours.fr

La Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte par :

Sa télétransmission en Préfecture le : 27/02/2025

Sa publication sur le site Internet de la commune le : 28/02/2025

